MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

REPUBLIQUE DU MALI

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un Peuple - Un But - Une Foi

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUÉ N°2014 MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Le gouvernement du Royaume du Maroc a accordé au gouvernement de la République du Mali cent (100) bourses d'études universitaires, au titre de l'année académique 2014-2015.

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers réguliers maliens de la session de 2014, âgés de vingt-trois (23) ans au plus, et ayant au moins la mention assez-bien.

Les bourses se répartissent entre les séries ainsi qu'il suit :

- TSE (ex SET) : 38 bourses ;
- TSExp (ex SBT) : 15 bourses ;
- STI (GC, GM, GEN, GEL, GELN, GMI) ex (MTI, MTG) : 15 bourses ;
- TSEco, STG (CO, GCO) ex MTE: 11 bourses;
- (TLL, TAL) ex LLT: 13 bourses;
- TSS ex SHT: 08 bourses.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Directeur National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique indiquant le contact téléphonique;
- trois (03) copies de l'extrait d'acte de naissance ;
- trois (03) copies authentifiées et certifiées conformes de l'attestation du baccalauréat ;
- trois (03) copies certifiées conformes du relevé de notes du baccalauréat ;
- trois (03) copies plus l'original du certificat de nationalité ;
- trois (03) copies plus l'original du casier judiciaire ;

NB: Les étudiants présélectionnés doivent fournir, dans un délai de 48 heures :

- huit (08) photos d'identité récentes ;
- une lettre d'engagement signée par l'étudiant, exprimant son intérêt de faire des études Maroc ;

- trois (03) copies plus l'original du certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou porteur d'une pandémie.

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés à la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au plus tard le **lundi 04 août 2014, à 16 H 00.**

A diffuser en français deux (02) fois par jour pendant trois (03) jours Bamako, le P/Le Ministre P.O Le Secrétaire Général

Pr. Sékou Boukadary TRAORE